

SOLAIRE

Une station de recharge en test



Marital Guébey

Une gestion intelligente des bornes de recharge permettrait d'atteindre 80 % d'électricité d'origine solaire.

Depuis juin dernier et pour trois ans, Toyota a confié sept Prius hybrides rechargeables à l'Institut national de l'énergie solaire, au Bourget-du-Lac (73), et trois au CEA de Grenoble (38). Des salariés aux trajets quotidiens divers expérimentent la recharge des batteries par une simple prise électrique installée sur deux stations équipées de panneaux solaires photovoltaïques.

« Celles-ci sont reliées au réseau d'électricité, explique Olivier Wiss, chef du projet DHRT2. Cela permet d'assurer la recharge les jours sans soleil, mais aussi d'y injecter l'électricité produite durant les week-ends. » Une première phase a permis d'établir une situation de référence: « Sans gestion intelligente, analyse le chef de projet, seulement 20 à 30 % de l'électricité consommée lors des recharges est d'origine solaire. » L'objectif est de mettre en place un système de planification des recharges de véhicules en fonction de leur état de charge et des besoins du conducteur. Ces derniers sont invités, dès leur arrivée, à entrer leur heure de départ dans la borne: « Depuis novembre, nous utilisons cette information pour tester plusieurs algorithmes de gestion de l'énergie, assure Olivier Wiss. Nous pensons monter à 80 % d'énergie solaire utilisée. » Une place de parking équipée de 12 m² de panneaux photovoltaïques pourrait théoriquement permettre de rouler 12 000 km. VV-L/PT

i Olivier Wiss,
olivier.wiss@cea.fr

Le chiffre

50

Les travaux de rénovation de l'hôtel de Roquelaure, site du ministère de l'Écologie, visent une réduction de 50 % de la consommation d'énergie. Ils durent en tout dix-huit mois. (Source: CGDD)

EN BREF

● Une étiquette pour les téléviseurs

La Commission européenne propose un nouvel étiquetage pour les téléviseurs, qui représentent près de 10 % de la facture d'électricité moyenne des ménages. Les fabricants devront, pour la première fois, déclarer la classe de consommation énergétique de leurs produits, selon une échelle allant de A à G. www.europa.eu

● Un datacenter sobre

Capgemini a ouvert un centre de données doté d'un indice de consommation énergétique (PUE) de 1,08 alors que ce chiffre se situe habituellement entre 2 et 2,5. Cette performance est notamment liée à un système de refroidissement par apport d'air extérieur qui, dans la banlieue de Londres, est généralement frais. www.capgemini.com

● Les aides au charbon prolongées

Le Conseil des ministres de l'UE a adopté la décision prolongeant jusqu'en décembre 2018, et non jusqu'en 2014, comme le prévoyait la Commission, la possibilité pour les États membres de garantir, sous certaines conditions, l'aide publique à l'industrie houillère, en vue de faciliter la fermeture des mines de charbon non compétitives. www.europa.eu

● Saria méthanise

Saria va installer à Issé (Loire-Atlantique), en association avec Valdis, une unité de méthanisation des déchets d'élevage, avec production d'électricité et de chaleur. Un investissement de 10 millions d'euros. www.saria.fr

● Roquette à la biomasse

La Commission européenne a autorisé la France à octroyer une aide de 11 millions d'euros, dans le cadre du Fonds chaleur de l'Ademe, pour construire une chaufferie à biomasse de 43 MW sur l'usine de l'amidonner Roquette, à Beinheim (68). www.roquette.fr

● Des CEE spécial 62

La Fédération départementale d'énergie du Pas-de-Calais lance, à l'attention de ses communes, un service de prise en charge de la valorisation des certificats d'économies d'énergie. Tél. : 03 21 51 09 40.

● Le CAS au rapport

Le réseau Action climat a publié un rapport sur les impacts du changement d'affectation des sols (CAS) dus aux biocarburants dans le cadre des plans d'action en faveur des énergies renouvelables des États membres de l'Union européenne. www.rac-f.org